



N°51 / Janvier-février-mars 2021

# Begnnews



## La deuxième extension du collège sera opérationnelle pour la rentrée 2024



La deuxième extension du collège de l'Esplanade sera construite sur la vigne communale au sud du chemin de Fleuri, face à la première extension de l'école.

Mardi 10 novembre, le Conseil communal de Begnins acceptait un crédit d'étude de 1,2 million de francs pour construire une deuxième extension au collège de l'Esplanade. «Un grand merci pour votre confiance. Je suis enchantée et ravie», a réagi Anne Stiefel avec beaucoup d'émotion. Et pour cause: la Municipale des écoles, qui travaille sur ce projet depuis deux législatures, a obtenu l'unanimité des votes suivis d'applaudissements nourris.

Cette seconde étape du projet d'agrandissement des installations scolaires représente un investissement total de 23,4 millions de francs. Le projet comprendra un bâtiment avec sept classes primaires, des salles de dégagement ainsi qu'une UAPE, une salle double de gymnastique semi-enterrée et un terrain multisport, sous lequel est prévu un parking souterrain. Le tout sera situé sur une parcelle communale au sud du chemin de Fleuri, faisant face à la première extension de l'école. «C'est un projet ambitieux, qui coûte beaucoup d'argent à la commune, mais l'impact sur nos finances ne devrait pas trop se faire sentir grâce à nos réserves», a insisté le syndic, Antoine Nicolas.

Pour mémoire, l'étude de l'extension des infrastructures scolaires et parascolaires de Begnins a été lancée il y a dix ans. Un concours d'architecture avait été alors organisé conjointement par l'Association intercommunale scolaire de l'Esplanade (AISE) et la commune de Begnins.

Le bureau Widmann Fröhlich Architectes l'avait remporté et proposé une répartition de l'ouvrage en trois étapes indépendantes. S'en sont suivies de nombreuses tractations entre l'AISE et la commune de Begnins pour qu'une première extension soit construite et inaugurée en août 2014. Ce bâtiment était censé être occupé par les élèves de primaire (1P à 4P) de Begnins et de Vich. Mais aujourd'hui, suite au manque de locaux, une partie de ses onze classes est occupée par les élèves du niveau secondaire, par exemple au rez-de-chaussée, où certaines salles font office de réfectoire pour les plus grands.

Aujourd'hui, la nécessité de s'attaquer à l'étape suivante est devenue urgente. «La Commune a empoigné le problème et est parvenue à faire valider le projet auprès du comité de l'AISE, avec qui l'alchimie reste compliquée», avait relevé le syndic, Antoine Nicolas, lors de la présentation du préavis. À chaque rentrée scolaire, le manque de locaux est un vrai casse-tête. Cette année, par exemple, l'enclassement des quatre-cents élèves venant des dix communes de l'AISE a nécessité trois classes provisoires en éléments modulaires (Portakabin) qui ont été installés en urgence pendant l'été 2020. «Pour résoudre ce problème récurrent, la Commune a pris le taureau par les cornes et a décidé de frapper un grand coup», s'est exclamé Antoine Nicolas. La Municipalité ambitionne ainsi une mise en service de l'ouvrage pour la rentrée 2024.

Géraldine Chytil

## édito

Tous les cinq ans, les communes vaudoises organisent leurs élections générales. Pour la législature à venir, ce sont plus de trois-cents communes qui éliront leurs conseillers municipaux et leurs conseillers communaux avec un premier tour le 7 mars prochain.

Les Begninois ont d'ores et déjà montré qu'ils sont prêts à s'engager pour leur commune. En effet, cinquante-deux citoyens se sont portés volontaires pour intégrer le Conseil communal à la rentrée 2021. La liste de ces candidats au législatif est composée d'une bonne moitié d'habitants qui se présentent pour un premier mandat au sein des autorités communales. Ceci dénote que la politique locale suscite de l'intérêt et qu'elle touche aussi la jeune génération. C'est de bon augure pour l'avenir de Begnins, qui n'a pas de souci à se faire pour sa relève.

En ce qui concerne les cinq sièges de la future municipalité, les six postulants, inscrits sur une même liste d'«Entente communale», vous sont présentés dans cette nouvelle édition du journal. En effet, vous trouverez à l'intérieur de ce numéro 51 un supplément consacré exclusivement aux prochaines élections communales, avec les portraits des candidats à la Municipalité et diverses informations pratiques.

Le renouvellement des autorités communales est un événement qui concerne chaque citoyen. Par votre vote, vous faites non seulement un geste civique, mais vous profitez aussi d'une opportunité de prendre part indirectement aux décisions majeures de notre village pour les quatre prochaines années.

Géraldine Chytil

## sommaire

Page 1 La 2<sup>e</sup> extension du collège pour 2024

Page 2 Un nouveau gérant pour l'Écu NN Concept Store

Page 7 Actes de vandalisme au collège Budget 2021

Page 8 LIFT, une aide pour entrer dans la vie professionnelle Les vigneron·nes unis contre la pandémie

## Le nom du nouveau patron de l'auberge communale est connu



Valter Soster reprendra les rênes de l'Écu vaudois après une série de rénovations.

L'Écu vaudois a son nouveau patron en la personne de Valter Soster. À la suite du départ de la famille Marabet, la Commune a porté son choix sur cet ancien maître d'hôtel de l'Ambassador, à Nyon, pour reprendre les rênes de l'établissement après travaux de modernisation. Ce natif de la région de Padoue en Italie a une solide expérience de l'hôtellerie de haut standing, acquise en Suisse. Après une formation à l'école hôtelière de Venise, il est venu à Gstaad, en 1988, pour une première expérience au Grand Palace. Après des

séjours en Angleterre et en Allemagne pour apprendre les langues, il a ensuite travaillé à Genève et dans le reste de la Suisse pour une dizaine d'établissements, parmi lesquels l'Hôtel d'Angleterre. «À 49 ans, j'ai senti que c'était le bon moment pour me confronter à un nouveau challenge», confie Valter Soster avec un accent chantant qui souligne joliment ses origines italiennes.

Sa cuisine sera à l'image de son chemin de vie, comportant des plats traditionnels italiens comme

des pâtes fraîches maison ou une parmigiana d'aubergines, mais aussi des classiques de notre pays, telle la fameuse saucisse de veau avec sauce à l'oignon et rôtis. Le nouveau patron considère que le plat du jour est une carte de visite et soignera tout particulièrement la confection de ses assiettes avec des produits régionaux de saison, à un prix abordable. À ses côtés, le chef d'équipe pourra compter sur sept collaborateurs, dont un compatriote derrière les fourneaux. Ayant passé sa jeunesse dans une région viticole, il compte bien partager son amour du bon vin et travaillera en partenariat avec les vignerons locaux. «Je suis heureux d'être ici en Suisse. Aujourd'hui, c'est chez moi», se félicite l'habitant de Gland.

Pour démarrer les travaux, il ne manquait plus que le feu vert du Conseil communal. C'est désormais chose faite : mardi 15 décembre dernier, la Commune a libéré une enveloppe de 500'000 francs, qui seront utilisés pour la rénovation de la partie hôtelière (ameublements, sols, peinture et salles de bain) ainsi que pour le rafraîchissement général de l'intérieur du bâtiment. Les travaux devraient commencer début 2021 pour une réouverture dans le courant du mois de mai.

Géraldine Chytil

## “Now or Never” NN Concept Store, ou l'adresse secrète pour les fans de décoration d'intérieur.

Le Manoir de Begnins a terminé sa mue suite à de longues et belles rénovations, (voir [www.manoirdebegnins.com](http://www.manoirdebegnins.com) et *Begnews* n°27). Celui-ci accueille désormais trois appartements et un carnotzet dans le corps principal, tandis que l'annexe abrite des bureaux. C'est dans cet écrin que BSM Casaling, Architecture d'intérieur ([www.bsmcasaling.com](http://www.bsmcasaling.com)), maître d'œuvre des rénovations intérieures, s'est installé avec “Now or Never”. NN Concept Store propose un univers autour de la décoration d'intérieur. Cette idée est le fruit d'une collaboration entre trois amies : Anne-Claude Eigenmann, Nathalie Savioz et Sandrine Barrail.

Chez NN Concept Store, vous trouverez plus de soixante marques de mobilier, luminaires, ainsi que des objets de décoration provenant de marques connues, telles Ceccotti, Molteni Home, Flos, Henge, Midj, Ozzio, Flexform, Mizensir, Roda, Fancy ou Fontana Arte. Mais vous pourrez également découvrir des créations plus locales, comme par exemple des textiles de Oona (Begnins), des céramiques de Jenny Andrews (Begnins), des bijoux Wiebke Maurer (Genolier), des verres de chez Zanonymes (Genève) pour n'en citer que quelques-uns.

Quelques objets insolites en dépôt vente tels que des trancheuses Berkel de collection ou des lustres en cristal y ont également leur place. Nos «drôles de dames» ont également pour projet d'organiser des événements, comme par exemple des pop-ups, des soirées à thème, des dégustations ou des expositions. N'hésitez donc

pas à les contacter par mail à [nowcontactnn@gmail.com](mailto:nowcontactnn@gmail.com) ou de les suivre sur Instagram ([now\\_or\\_never\\_1268](https://www.instagram.com/now_or_never_1268)) ou enfin de visiter leur site internet [www.nowornever1268.ch](http://www.nowornever1268.ch). Vous pourrez ainsi trouver leurs détails de contact et vous inscrire à leur newsletter. Sinon, passez simplement au Ma-

noir pour faire une expérience shopping au sein d'un cadre somptueux.

NN Concept Store est ouvert tous les après-midi du mardi au vendredi de 14:00 à 18:00, ou sur rendez-vous.

Fredy Schoch



Anne-Claude Eigenmann, Nathalie Savioz, Sandrine Barrail, créatrices de l'espace NN Concept Store

## Le mot de la rédaction du Begnews

C'est parti! La campagne des élections communales est désormais lancée. Pour former sa future municipalité, Begnins compte six candidats pour cinq postes à pourvoir.

Trois municipaux actuellement en place, Anne Stiefel, Eric Haldemann et le syndic Antoine Nicolas, ont fait le choix de briguer un nouveau man-

dat, ce qui n'est pas le cas des deux doyens de l'exécutif, Jacques Favre et Gérard Gervais, qui ont décidé de se retirer pour laisser la place aux plus jeunes. Les trois nouveaux postulants, Angélique Schaer, Philippe Thévenot et Robin Chytil font déjà partie du paysage politique begnois depuis de nombreuses années. En effet, ils ont tous les trois une solide connaissance des affaires

communales, acquise en tant que conseillers durant les deux dernières législatures. Dans ce supplément « élections communales », vous trouverez le portrait de chacun des candidats. La rédaction du *Begnews* leur a demandé leurs vœux pour cette nouvelle législature, particulièrement en ce qui concerne l'écologie et la jeunesse.

Géraldine Chytil

### candidat sortant

## Antoine Nicolas, syndic



**« Durant ce nouveau mandat, je souhaite soutenir trois projets déjà bien avancés, à savoir l'extension du collège, la révision du plan général d'aménagement et l'avenir de la place du village. »**

« Durant ce nouveau mandat, je souhaite soutenir trois projets déjà bien avancés », affirme notre actuel syndic. Moteur de ces projets, ce viticulteur-œnologue, qui brigue son quatrième mandat, pourrait s'y consacrer corps et âme en leur donnant mieux son temps puisqu'il sera en retraite professionnelle dès 2021. Mais le rythme qu'impose chaque dossier dépend surtout des diverses tractations qu'il faut engager pour aboutir à une belle réalisation, comme ce fut le cas cette législature avec la création du nouveau réservoir d'eau dans le virage après l'EMS Bellevue, dont la large capacité nous assure une ample autonomie. « Un projet doit être mûr pour passer devant le Conseil », souligne Antoine Nicolas, qui espère voir achever l'extension de l'école, la révision du plan général d'aménagement de la commune et s'engager pour l'avenir de la place du village durant ces cinq prochaines années.

« En dehors de ces trois priorités, nous souhaitons rester attentifs aux problématiques écologiques. Du côté de la transition énergétique, la commune

pourrait notamment doter les bâtiments communaux de panneaux solaires en partenariat avec la SEIC et réduire l'intensité de l'éclairage public. Pour la sauvegarde de la biodiversité, la plupart des projets s'intègrent le plus souvent dans une visée intercommunale, comme c'est le cas du sentier des Toblerones faisant partie d'un corridor écologique Lac-Jura déjà engagé, avec aussi des petites initiatives comme celle des prairies sèches pour la reproduction du papillon Azuré des coronilles, dont l'existence ne tient plus qu'à un fil », développe l'intéressé.

« Une attention toute particulière devrait être portée aux jeunes, conclut-il. Nous espérons notamment pouvoir retrouver dans le futur la possibilité d'un nouveau lieu de rencontre dans ce qui sera l'ancienne école, mais déjà par la création d'un espace de jeu inédit en plein air destiné aux 14-18 ans. »

Alexandra Budde

### candidate sortante

## Anne Stiefel, municipale



**« J'aime les moments de partage et me sentir utile aux autres. Ce sont deux notions qui remplissent une grande partie de mon travail à la Municipalité. »**

Après deux législatures, la seule représentante féminine de la Municipalité est toujours habitée par la même envie de se dévouer pour sa commune. « J'aime le travail d'équipe et me sentir utile aux autres », confie la responsable des écoles. Au lendemain de l'adoption d'un crédit d'étude dédié à la deuxième extension du Collège de l'Esplanade, la Municipale est plus que jamais motivée à poursuivre ce projet considérable qu'est l'agrandissement des infrastructures scolaires du village (voir article en première page). « J'ai pris cette votation comme un gage de confiance et une reconnaissance du travail effectué. J'en suis heureuse et ravie », commente Anne Stiefel.

Lors de ce troisième mandat, cette ancienne employée de banque souhaite continuer ses missions auprès de la Crèche-Garderie Les Colinets, de l'Établissement de l'Esplanade et de l'Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade (AISE). « J'ai tissé de bons contacts avec la directrice de l'établissement scolaire. Mme Gobet-Mahler est une personne à l'écoute et avec qui on peut échanger », indique cette maman de deux jeunes adultes.

Parmi les dossiers de la prochaine législature, l'acceptation des nouveaux statuts de l'AISE est une de ses priorités. « Les négociations avec une association qui compte onze communes ne sont pas simples, mais nous devrions trouver un accord prochainement », souhaite celle qui est aussi en charge des affaires sociales, des sociétés locales et du service du feu.

« L'écologie est un sujet qui me préoccupe personnellement. Je pense que l'éducation des jeunes sur ce thème est importante, et l'école a un véritable rôle à jouer », explique la Municipale. Pour cette même jeunesse, la Commune travaille en collaboration avec l'Esplanade et contribue dès qu'elle le peut à des projets didactiques comme l'aménagement d'un jardin potager ou la rénovation de l'ancien local des jeunes. Actuellement, Anne Stiefel donne son soutien au projet LIFT, qui permet à des jeunes en difficultés scolaires de faire des stages en entreprise (voir article page 4).

Géraldine Chytil

## Éric Haldemann, municipal



« **La commune investit dans des locaux pour qu'ils soient les plus écologiques; par exemple en y installant de nouvelles fenêtres et y améliorant leur isolation thermique et périphérique.** »

Eric Haldemann s'occupe du dicastère Bâtiments, travaux et voirie depuis son élection à la municipalité en 2006. Auparavant, il siégeait au Conseil communal dès 1982. Avant lui, son père occupait déjà le même siège à la Municipalité. On voit qu'on n'a pas affaire à un débutant. C'est la Commune qui est venue le chercher en repérant ses qualités essentielles et nécessaires à la gestion d'un village. Cet agriculteur des hauts de Begnins, aux Clavières, est un maillon actif de notre exécutif.

De la précédente législature, il relève, la transformation complète de la place de l'Écu. Décidée en mai 2018, ce réaménagement a généré de vifs débats. Il faut dire que la majeure partie du projet était invisible, vu qu'il fallait reconstruire les fondations et installer de nouvelles canalisations. L'essentiel de l'habillement visait à différencier les zones pédestres de celles qui sont réservées aux bus.

En plus de ce grand chantier, Éric s'applique à remplacer les revêtements des routes pour améliorer leur isolation acoustique. On se souvient que ce mouvement a démarré il y a une dizaine d'années au niveau de la Confédération.

Mais il faut aussi savoir que le bruit de contact pneu-chaussée est surtout efficace à partir d'une certaine vitesse. Quand les voitures roulent plus lentement, comme par exemple au centre du village, l'amélioration du coefficient phonique est quasiment nulle. Les inconvénients générés dépassent l'avantage visé. Mais il reste encore pas mal de routes à revêtir dans la commune. Ceci occupera notre municipal pendant la prochaine législature.

En dehors de cela, il s'intéresse à ce que la commune s'équipe avec des locaux les plus écologiques possibles, par exemple en installant de nouvelles fenêtres et en améliorant l'isolation thermique périphérique dans le bâtiment de Fleuri. Il remarque avec amusement que, depuis la crise sanitaire, le niveau de la pollution lui semble diminuer. Vivant dans et de la terre, sa sensibilité se tourne naturellement vers ces observations. Les jeunes ne sont pas particulièrement touchés par son dicastère. Il a néanmoins à cœur de leur fournir une fois une place de jeux pour qu'ils puissent se réunir et pratiquer des activités sportives dans le village.

Fredy Schoch

## Angélique Schaer, conseillère communale



« **Pour un avenir serein de la commune, l'écoute entre les personnes de différentes générations permettra d'aller de l'avant avec harmonie.** »

C'est elle la cadette des candidats, mais Angélique Schaer n'est pas pour autant une débutante. En effet, sous l'impulsion de son père, son intérêt pour la politique locale remonte à sa jeunesse, et son nom apparaissait déjà sur une liste de prétendants à la Municipalité il y a tout juste cinq ans. Aujourd'hui, elle se sent plus mature, riche de nouvelles expériences au sein de plusieurs commissions du Conseil communal, où elle siège depuis 2011. En outre, c'est elle qui préside le législatif depuis une année.

« J'aimerais donner plus de dynamisme à la commune, confie la quarantenaire, qui est bénévole pour le groupe d'animation de l'ADIB (Association Des Intérêts de Begnins). Une commune, et plus encore lorsqu'elle est un centre régional, doit se donner les moyens d'investir du temps et de l'argent pour proposer un choix multiple d'activités récréatives aussi bien sportives que culturelles », ajoute-t-elle.

La question de la jeunesse lui tient spécialement à cœur, étant maman de deux adolescents encore à la maison. « En l'absence de lieu mis à leur disposition, les jeunes du village sont contraints de se retrouver sur des terrasses privées ou en-

core dans des parkings souterrains. Il est primordial que la Commune s'attaque sans attendre à cette problématique », se soucie cette secrétaire de direction, employée à temps partiel pour une entreprise internationale versée dans le monde sportif. Pour les plus petits, la présidente actuelle de la fondation de la crèche des Colinets évoque la pauvreté des installations sur les places de jeux. Par ailleurs, elle s'étonne que l'idée de créer un skate parc, émise par un groupe de jeunes Begnois, ne se soit pas concrétisée.

Sur le thème de l'écologie, elle réfléchit à une solution au problème de notre déchetterie, trop petite et dont le lieu n'est pas idéal. Une de ses propositions serait d'installer des points de collecte des déchets à recycler (ecopoints) dans les quartiers, ce qui limiterait les va-et-vient en véhicule motorisé et polluant.

« Pour un avenir serein de la commune, l'écoute entre les personnes de différentes générations permettra d'aller de l'avant avec harmonie », soutient-elle en guise de conclusion.

Géraldine Chytil

Agenda des  
votations pour  
le Canton de Vaud

**7 mars 2021**

1er tour des élections des Conseils communaux  
1er tour des élections des Municipalités

**28 mars 2021**

2e tour des élections des Conseils communaux  
2e tour des élections des Municipalités

## Robin Chytil, conseiller communal



« Ces derniers mois nous ont montré que la solidarité est un élément fondamental de la vie en communauté. »

« Je souhaite consacrer un maximum de mon temps à ma commune », confie l'ingénieur diplômé EPFL, ancien responsable informatique chez Firmenich, aujourd'hui consultant en organisation informatique. Conseiller communal depuis 2011 et président du Conseil pendant deux ans, Robin Chytil a également siégé dans plusieurs commissions, dont celles des finances et de la naturalisation.

« Quand je regarde l'exercice qui vient de passer, je me réjouis de voir que les finances sont saines et que plusieurs projets sont arrivés à terme comme la rénovation du réservoir de la Châtaigneraie ou le hangar à bois. Et je pense qu'il est temps que celui du centre du village trouve enfin une issue, à l'image de la commune de Prangins, qui a su trouver un équilibre entre confort et préservation du patrimoine, pour lequel elle a d'ailleurs reçu le prix Wakker 2021 par Patrimoine suisse ». Il pense aussi que les futures constructions devront se faire harmonieusement, selon des règles claires, pour éviter le mécontentement exprimé par de nombreux villageois, ces dernières années.

Parmi ses priorités apparaît celle du développement durable, tant du côté des transports que de

l'écologie. « Il faut aller plus loin avec les énergies renouvelables. Financièrement, les comptes nous laissent une marge importante pour de nouveaux investissements dans le domaine énergétique. Maintenant que le toit de l'école est doté de panneaux solaires efficaces, les autres bâtiments communaux devraient suivre sans tarder », souligne ce père de trois enfants. Favoriser l'utilisation des énergies renouvelables locales, optimiser les infrastructures communales, mais surtout inciter les citoyens à entreprendre eux-mêmes des actions et devenir acteurs du processus, tel est le vœu de Robin Chytil.

Concernant la jeunesse, ce cinquantenaire rappelle « qu'avant 16 ans, la porte des cafés leur reste fermée et qu'il est impératif qu'ils aient un lieu pour se retrouver », comme nous à leur âge, quand les salons de jeux existaient encore.

Lors de cette prochaine législature, Robin Chytil souhaite aller à la rencontre des Beginois pour comprendre la nature de leurs préoccupations. « Ces derniers mois nous ont montré que la solidarité est un élément fondamental de la vie en communauté », conclut-il.

Alexandra Budde

## Philippe Thévenot, conseiller communal



« Il faut penser le Begnins de demain. Le thème de la mobilité mérite stratégiquement d'être étudié de toute urgence. »

« Il faut penser le Begnins de demain », lance Philippe Thévenot, co-fondateur & PDG de Chiefs on Demand, une entreprise mettant à disposition des membres de direction en temps partagé pour les PME. Actuel président de la commission des finances du Conseil communal depuis cette dernière législature, Philippe Thévenot a l'habitude de voir loin du fait de son activité, et il compte bien mettre toutes ses compétences au service de sa commune. La commission des finances avait notamment convaincu la Municipalité d'abaisser son taux d'impôts de trois points en 2017. Il représente Begnins au Conseil Intercommunal et y est également membre de la commission de gestion. Lors du dernier conseil, il adressait une interpellation à l'exécutif quant à l'avenir de Begnins et aux investissements nécessaires à réaliser pour voir perdurer l'offre globale du village à long terme. « Pour les quelque deux-mille habitants que nous sommes, nous avons presque toutes les infrastructures que propose une ville, en tous les cas en termes de commerces ou de services. Et il est impératif de s'engager pour leur pérennité ». Pour y parvenir, Philippe Thévenot compte bien s'appuyer sur les derniers développements tant écologiques que sociétaux que nous connaissons aujourd'hui.

« Au cœur du sujet, il y a la mobilité. On la rapporte essentiellement au lieu de travail, qui s'est trouvé fortement questionné par les effets de la pandémie, mais les nouvelles habitudes que nous entretenons avec le numérique sont aussi à prendre en compte, tout comme la diversification des moyens de transport et leurs nouveaux modes énergétiques. Tous ces éléments et d'autres encore influent tant sur les services de la commune que sur chacun de ses habitants et méritent stratégiquement d'être étudiés de toute urgence. »

Parmi ses priorités, celle de créer de réelles infrastructures sportives pour les sportifs de toute nature, dont les impacts positifs se feront ressentir à plus d'un titre. « En particulier sur les jeunes, qui manquent cruellement d'infrastructures où s'épanouir de ce côté-là, mais aussi artistiquement et culturellement. » Philippe Thévenot imagine alors un lieu propice qu'ils puissent auto-gérer sur une base de convention fondée sur la confiance, loin des caméras de surveillance, qui ne résolvent rien.

Alexandra Budde

## Les deux doyens de la Municipalité tirent leur révérence



Les municipaux Jacques Favre (à g.) et Gérard Gervais (à dr.) se retirent de la politique communale pour laisser la place aux jeunes.

À quatre mois des élections communales, Gérard Gervais et Jacques Favre ont annoncé qu'ils ne brigueraient pas de nouveau mandat. La rumeur qui courait depuis quelque temps était donc vraie. Jacques Favre l'a annoncé lors du dernier conseil communal. Il quittera bien son siège à l'exécutif au mois de juin prochain, après vingt années passées à s'investir pour sa commune. «J'arrive à un âge où il faut laisser la place aux jeunes. La com-

mune a besoin de sang neuf pour poursuivre nos projets avec une approche moderne», explique cet ancien directeur d'hôtel, âgé de 74 ans. Pour mémoire, il intègre le Conseil communal en 2001, six mois après son installation à Begnins. Après deux mandats au législatif, il rejoint la Municipalité en 2011, à la tête des affaires financières, où il partage ses compétences de gestionnaire, acquises durant sa carrière professionnelle.

«Notre travail d'équipe entre Municipaux va me manquer, mais je me retire avec la grande satisfaction de rendre des finances en excellente santé à mon ou ma futur(e) successeur(e)», explique ce passionné de golf. C'est donc empreint du sentiment du devoir accompli qu'il cèdera sa place, avec pour seul regret le nouvel aménagement de la déchetterie, qui piétine. En effet, le choix de son emplacement est toujours en phase de discussion avec le Canton et les Communes avoisinantes. Par contre, il se réjouit de pouvoir profiter, dès cet été, d'une vraie retraite.

Gérard Gervais exprime les mêmes motifs pour son futur départ. Le natif de Begnins peut se targuer d'un parcours impressionnant au service de la commune. En effet, il entre au Conseil communal dès 1971, à l'âge de 21 ans, pour y siéger durant trois mandats. Puis il se retire pour porter la casquette de commandant du feu, dès 1986. Il revient en politique en 2006 en obtenant un siège à la Municipalité, qu'il conservera durant les deux législatures suivantes. À la tête du dicastère des eaux et épuration, le retraité de 75 ans met en avant dans son bilan exécutif la rénovation du réservoir d'eau de la Châtaigneraie, qui attend toujours son inauguration officielle depuis ce printemps, faute au coronavirus. «Concernant l'entretien et l'amélioration de notre réseau d'eau, de nombreux travaux ont été réalisés dans le quartier des Baules, de La Loye et du Mollard, situé sur la commune de Luins. «De nouvelles canalisations permettent, entre autres, une meilleure récupération des eaux de pluie», explique celui pour qui les sources, une des richesses de Begnins, n'ont plus aucun secret. Autre projet auquel il a participé: la mise en place du réseau de chauffage à distance, lancé en 2006. «C'est dur de partir!» assure l'ancien menuisier. Dans l'avenir, il mettra à profit son temps libre pour bricoler.

Géraldine Chytil

## les détails pratiques

### Les élections communales, comment ça marche ?

#### Conseil communal

Le Conseil communal de Begnins est composé de 40 personnes. Chacune occupe une place que l'on appelle un siège. Vous pouvez voter pour autant de candidats qu'il y a de sièges. Ainsi, vous disposez de 40 voix.

L'élection du Conseil communal est une élection majoritaire à deux tours.

Explications: au 1<sup>er</sup> tour, il faut plus de 50% des voix pour qu'un candidat soit élu. C'est ce qu'on appelle une majorité absolue. Exemple: si 30 candidats passent la barre des 50%, ils sont élus au 1<sup>er</sup> tour. Comme il reste encore dix sièges à attribuer, un 2<sup>e</sup> tour est organisé pour pouvoir compléter le Conseil communal. Au 2<sup>e</sup> tour, ce sont les candidats qui ont obtenu le plus de voix qui sont élus. C'est ce qu'on appelle une majorité relative.

Remarque: il peut arriver que tous les sièges soient attribués lors du 1<sup>er</sup> tour; dans ce cas, il n'y a pas de 2<sup>e</sup> tour.

#### Municipalité

La Municipalité de Begnins est composée de 5 personnes. Chacune occupe une place que l'on appelle un siège. Vous pouvez voter pour autant de candidats qu'il y a de sièges. Ainsi, vous disposez de 5 voix.

L'élection de la Municipalité est une élection majoritaire à deux tours.

Explications: au 1<sup>er</sup> tour, il faut plus de 50% des voix pour qu'un candidat soit élu. C'est ce qu'on appelle une majorité absolue. Exemple: si trois candidats passent la barre des 50%, ils sont élus au 1<sup>er</sup> tour. Comme il reste encore 2 sièges à attribuer, un 2<sup>e</sup> tour est organisé pour pouvoir compléter la Municipalité. Au 2<sup>e</sup> tour, ce sont les candidats qui ont obtenu le plus de voix qui sont élus. C'est ce qu'on appelle une majorité relative.

Remarque: il peut arriver que tous les sièges soient attribués lors du 1<sup>er</sup> tour. Dans ce cas, il n'y a pas de 2<sup>e</sup> tour.

#### Comment voter ?

- Utilisez uniquement les bulletins officiels.
- Si vous modifiez un bulletin, faites-le toujours au stylo. N'utilisez jamais la machine à écrire ou un ordinateur.
- Si vous mettez une inscription inconvenante ou étrangère à l'élection, votre bulletin sera annulé.
- Comme Begnins ne présente qu'une seule liste, biffer sur celle-ci les candidats auxquels vous ne voulez pas donner votre voix ou remplitter à la main le bulletin officiel vierge.
- Ne distribuez pas plus de voix qu'il y a de sièges; celles en trop seront ignorées du bas vers le haut, ce qui pénalisera les derniers candidats de la liste.
- Par contre, vous n'êtes pas obligés de distribuer toutes vos voix, si certains candidats ne vous satisfont pas.
- Lors de l'élection du Conseil communal et de la Municipalité avec un système majoritaire, vous ne pouvez donner qu'une seule voix à un même candidat. Vous ne pouvez donc pas cumuler, c'est-à-dire inscrire deux fois le nom d'une même personne.

## Une série d'actes de vandalisme au Collège de l'Esplanade réaniment le débat sur les caméras de surveillance



Des dégâts importants ont été constatés suite à l'incendie du secrétariat du collège de l'Esplanade.

Début novembre, la liste des actes de vandalisme sur le site scolaire de Begnins s'était encore allongée avec un second incendie en l'espace de sept jours. Les auteurs du délit s'étaient acharnés une fois de plus sur le bâtiment administratif du collège de l'Esplanade. Les dommages constatés avaient été importants, mais grâce à l'intervention rapide des pompiers, ils n'avaient concerné que

les pièces situées à proximité du départ du feu. Cependant, l'incident aurait pu mal tourner pour les locataires qui habitent au-dessus des locaux et qui avaient dû être évacués.

La police s'était rendue sur place suite à l'appel d'un témoin, qui avait entendu des détonations. Par la suite, elle a lancé différentes opérations qui ont abouti à l'interpellation de deux anciens élèves, le 16 décembre dernier. Les deux jeunes Suisses de 18 et 19 ans ont reconnu les faits. L'un des deux a été incarcéré, relayait le quotidien *La Côte* selon des informations fournies par la police cantonale, jeudi 14 janvier.

Avant ce dernier incident, Anne Stiefel, municipale des écoles, avait déjà fait part de ses inquiétudes lors du conseil communal du 27 octobre, en

dressant la liste des actes de vandalisme constatés ces dernières semaines. À la fin du mois de septembre, des individus s'étaient introduits dans le bâtiment principal du collège et avaient cassé quelques vitrines. Un mois plus tard, une pierre avait été jetée à travers la fenêtre du bureau de la directrice de l'établissement. Et, fait plus grave, le 1<sup>er</sup> novembre, un premier incendie criminel avait visé le secrétariat situé au cœur du bâtiment administratif.

La Commune a déposé plainte après chacun de ces actes de vandalisme et a mandaté le Service d'intervention rapide (SIR) pour surveiller le site durant ses patrouilles, mais celles-ci n'ont pas suffi à décourager les vandales. «Je pense que pour contrer ce type de délit, l'installation de caméras de surveillance est un bon outil d'aide pour la police. Elles augmentent les chances de mettre la main sur les coupables», argumentait Anne Stiefel.

Quoi qu'il en soit, le projet d'installation de caméras, qui avait déjà fait l'objet d'un préavis, refusé à l'époque par l'organe délibérant, a été remis à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil.

Géraldine Chytil

## Begnins prévoit un très léger déficit budgétaire

Mardi 15 décembre dernier, le législatif dans son ensemble a validé le budget 2021 de la Commune, qui présente un excédent de charges raisonnable de CHF 121'050. Dans une atmosphère sereine malgré les masques et les gestes barrières, le municipal Jacques Favre s'est voulu confiant en présentant ses prévisions financières pour l'année 2021, dont la charge totale a été

estimée à 12.9 millions. «Il est vrai qu'il reste beaucoup d'incertitudes quant aux revenus des impôts en cette période de crise sanitaire. Néanmoins, nous allons suivre les prédictions des plus optimistes, qui présagent de faibles répercussions», a rassuré l'argentier communal. Dans son rapport, la Commission des finances est même allée plus loin en exprimant sa conviction

que l'exercice 2021 se terminerait au minimum à l'équilibre. Cependant, Begnins se prépare à devoir puiser dans ses réserves pour assurer ses futurs investissements dédiés à l'extension du collège et à l'aménagement du centre du village.

Géraldine Chytil

### conseil communal

## Séance du Conseil communal du mardi 22 septembre 2020

### Décisions

- Le Conseil communal décide à l'unanimité :
  - d'approuver le préavis municipal N°04/2020 ainsi que le nouveau règlement concernant les émoluments administratifs en matière de police des constructions et d'aménagement du territoire.
- Le Conseil communal décide à l'unanimité :

- d'approuver le préavis municipal N°10/2020 ainsi que la modification des articles 38, 39, 45 et 49 du règlement du conseil communal, conformément au document joint.

Les modifications du règlement du conseil communal seront effectives dès leur approbation par la cheffe du Département des Institutions et du Territoire.

- Le Conseil communal décide par 13 oui, 6 non et 6 abstentions :
  - d'approuver les comptes et la gestion, hormis le dicastère de la police des constructions, pour l'exercice 2019 et d'en donner décharge à la Municipalité, aux organes de contrôle ainsi qu'à la boursière communale, Madame Salima Osmani.

## Séance du Conseil communal du mardi 10 novembre 2020

### Décisions

- Le Conseil communal décide à l'unanimité :
  - d'adopter le préavis municipal N°14/2020 relatif au crédit d'étude de CHF 1'200'000 pour la réalisation de l'étape 2 des constructions scolaires et parascolaires de Begnins ;
  - d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 1'200'000 pour réaliser cette étude

- de la financer au moyen du fonds de réserve. Cette dépense sera remboursée au fonds de réserve par le crédit de construction ;
- de l'autoriser à entreprendre les démarches y relatives.

Les prochaines votations auront lieu les 7 mars et 13 juin 2021.

La date du prochain conseil communal n'a pas encore été fixée.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et une bonne année 2021.

Le bureau du Conseil communal  
Vanessa Wicht  
Secrétaire

## Un LIFT pour entrer dans la vie professionnelle



Dara, une jeune participante au programme LIFT devant Mme Deluz, directrice de l'UAPE de Begnins, qui l'a accueillie pour un stage de trois mois.

En Suisse, ce sont environ 10% des jeunes qui ne trouvent pas de solution de formation en fin de scolarité obligatoire. Pour faire baisser ce taux est né le projet LIFT, initié outre-Sarine par le Réseau pour la responsabilité sociale dans l'économie (NSW/RSE) en 2006. Sorte d'interface entre le monde scolaire et professionnel, LIFT se destine à tout établissement scolaire qui en fait la demande. Dans le canton de Vaud, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), la Ville de Lausanne, la CVCI, la Fédération vaudoise des entrepreneurs, la Fédération Patronale Vaudoise et Lausanne Région sont

partenaires du projet. Conçu comme un outil de prévention des risques de non-insertion professionnelle, le programme a passé un cap en 2018 quand plus de la moitié des écoles vaudoises en sont devenues partenaires comme plus de deux-cents entreprises vaudoises.

LIFT s'adresse en priorité aux élèves de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> HarmoS, pour qui l'insertion dans le monde professionnel risque d'être compliquée. À Begnins, Dara, élève en classe de 10<sup>e</sup>, a pu y participer dernièrement: «Avant cette expérience, je me sentais perdue devant l'échec scolaire que

je rencontrais et je ne savais pas quel choix faire pour mon avenir.» Comme pour toute postulation, Dara a dû écrire une lettre de motivation, car les places sont comptées. Sélectionnée, elle a pu intégrer l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) de Begnins, dirigée par Mme Deluz, car la Commune est partie prenante du projet.

«Les participants sélectionnés travaillent – en dehors de leur temps scolaire – trois heures par semaine dans une PME locale ou une collectivité publique pendant un minimum de trois mois dans la même entreprise», explique M. Decotignie, un des trois «coachs» des sept élèves de l'établissement qui participent à LIFT. Or, même s'ils sont enseignants, leur rôle est ici de suivre chaque participant à travers des modules de préparation et d'accompagnement, instaurant une autre relation qu'avec leur maître de classe.

Responsabilisés et valorisés, notamment par une modique rétribution de 5 francs de l'heure, les jeunes gagnent en motivation et en prise de conscience. «Maintenant, je sais ce que j'ai envie de faire et de ne pas faire. J'ai besoin de contact, et celui des enfants me plaît beaucoup. Je vais encore faire plusieurs stages différents cette année, avec LIFT, mais aussi par mes propres moyens», révèle Dara, qui a brillamment terminé son stage en décembre dernier et voit déjà ses notes remonter.

Vous souhaitez vous aussi vous mobiliser pour encourager les jeunes à se lancer dans la vie active? Rendez-vous sur [www.jugendprojekt-lift.ch](http://www.jugendprojekt-lift.ch) ou contactez l'EPS Begnins [pauline.rossier@edu-vd.ch](mailto:pauline.rossier@edu-vd.ch)!

Alexandra Budde

## Les vigneronns unis face à la pandémie



Les quatre jeunes vignerons chargés de la logistique des «cartons découverte».

De gauche à droite: Cédric Gobalet, Fanny Métroz, Raphaël Sordet et Christophe Métroz.

L'ensemble des vignerons d'un même village qui travaillent main dans la main, sans se faire de l'ombre, ce n'est pas si banal. À Begnins, afin de ralentir la chute des ventes sur fond de crise sanitaire, les responsables des neufs domaines

ont joué la carte de la solidarité et tenté de tirer profit de l'intérêt grandissant pour les produits locaux en proposant à la vente deux «cartons découverte». À l'intérieur, on trouve une sélection de neuf bouteilles, provenant de chacun des domaines. Au choix, vins rouges ou chasselas.

«La fermeture des restaurants en période de confinement a pesé lourd sur notre branche de métier. Pour limiter les dégâts, nous avons décidé de nous serrer les coudes», explique Christophe Métroz, initiateur de l'opération «carton découverte», qu'il a mise sur pied avec Fanny Métroz, Raphaël Sordet et Cédric Gobalet, trois autres jeunes vigneronnes et vignerons begninois.

Ainsi, chaque vendredi matin depuis début décembre, les patronnes et patrons des domaines du village prennent rendez-vous pour la mise en cartons des bouteilles ainsi que pour effectuer les livraisons. Aucun ne manque à l'appel, et l'esprit est toujours convivial. «Cela a été facile de convaincre tout le monde. On se connaît déjà très bien en travaillant ensemble à la vigne communale», explique Fanny Métroz.

Au lendemain de la distribution d'un flyer, glissé dans chaque boîte aux lettres de la population locale, les commandes se sont mises à pleuvoir, dépassant largement les attentes. «Après trois semaines, nous avons déjà livré plus de 350 cartons. C'est fantastique de savoir que nos vins suscitent autant d'intérêt. Nous sommes très reconnaissants de ce joli coup de pouce des Begninois», se réjouit Christophe Métroz.

L'offre tout d'abord destinée aux habitants de Begnins a été élargie aux communes avoisinantes. «Nous nous sommes cantonnés aux villages non viticoles pour ne pas marcher sur les plates-bandes des domaines voisins», souligne le trentenaire, tout en précisant que l'offre, avec un rabais de 15 %, est valable jusqu'à fin janvier.

Vins de Begnins, cartons découverte: blanc, 80 francs au lieu de 96 francs; rouge, 120 francs au lieu de 137 francs.

Commandes via [www.vignerons-begnins.ch/shop](http://www.vignerons-begnins.ch/shop) ou [vignerons.begnins@gmail.com](mailto:vignerons.begnins@gmail.com).

Géraldine Chytil